Quelques relevés statistiques du Concours Cerlogne

Rosito Champrétavy

Les fiches du catalogage Concours Cerlogne sont ordonnées par commune / année de concours, enseignant et sujet. Pour le moment, elles ne sont que sur papier. Des archives "provisoires" numériques [FileMaker Pro] ont été au fur et à mesure mis à jour depuis le 32e Concours Cerlogne. En compulsant ces archives, les dossiers, d'abord ceux de notre Centre d'Études francoprovençales "R.Willien" de Saint-Nicolas et puis ceux du BREL – depuis 1988 – qui gardent la trace de l'*iter* de préparation, développement et conclusion de chaque concours, nous avons pu préparer ces graphiques.

Le premier (la participation des écoles de la Vallée d'Aoste aux Concours Cerlogne, à la page suivante) se rapporte à la participation numérique des élèves, partagée selon le degré d'école : maternelle, primaire et moyenne. Nous avons pris en considération toutes les années du concours mais nous avons reporté uniquement les 20 premières années (celles dont nous avions les données) ainsi que les 10 dernières. La première considération qui en découle est qu'il y a une croissance totale (Mt+Ep+Moy) régulière jusqu'au 22e Concours (la plus haute participation de l'école élémentaire datant de 1979 – 17e Concours – avec 2058 élèves, celle de l'école moyenne lors du 16e Concours, avec 473), puis une légère décroissance, et finalement une reprise depuis 2004 et surtout une remarquable augmentation d'enfants de l'école maternelle : aux 50e et 51e Concours ils dépassent ceux de l'école élémentaire (le maximum de 1766 enfants en 2013 et "presque logiquement" le maximum total).

Quelles sont les raisons de ces pics ? Pour les 16e et 17e Concours, on pourrait imaginer l'intérêt généré par les sujets proposés (La naissance, le baptême et la première enfance et Les fréquentations, les fiançailles et les noces), ou simplement le grand intérêt que René Willien avait réussi à susciter pour le Concours… De même, l'introduction des points d'animation proposés par le BREL et le Centre ces dernières années a surtout captivé l'intérêt des tous petits et, n'oublions pas, des enseignants, car ce sont surtout eux, en fin de compte, qui "décident" de la participation au Concours.

Une autre donnée qu'on peut relever du graphique est l'ordre d'"apparition" des écoles. D'abord les moyennes en 1968, puis les maternelles en 1972 (10e Concours), c'est-à-dire dans les années de la création des écoles maternelles régionales qui auparavant étaient privées et confiées aux sœurs.

LA PARTICIPATION DES ÉCOLES DE LA VALLÉE D'AOSTE AUX CONCOURS CERLOGNE

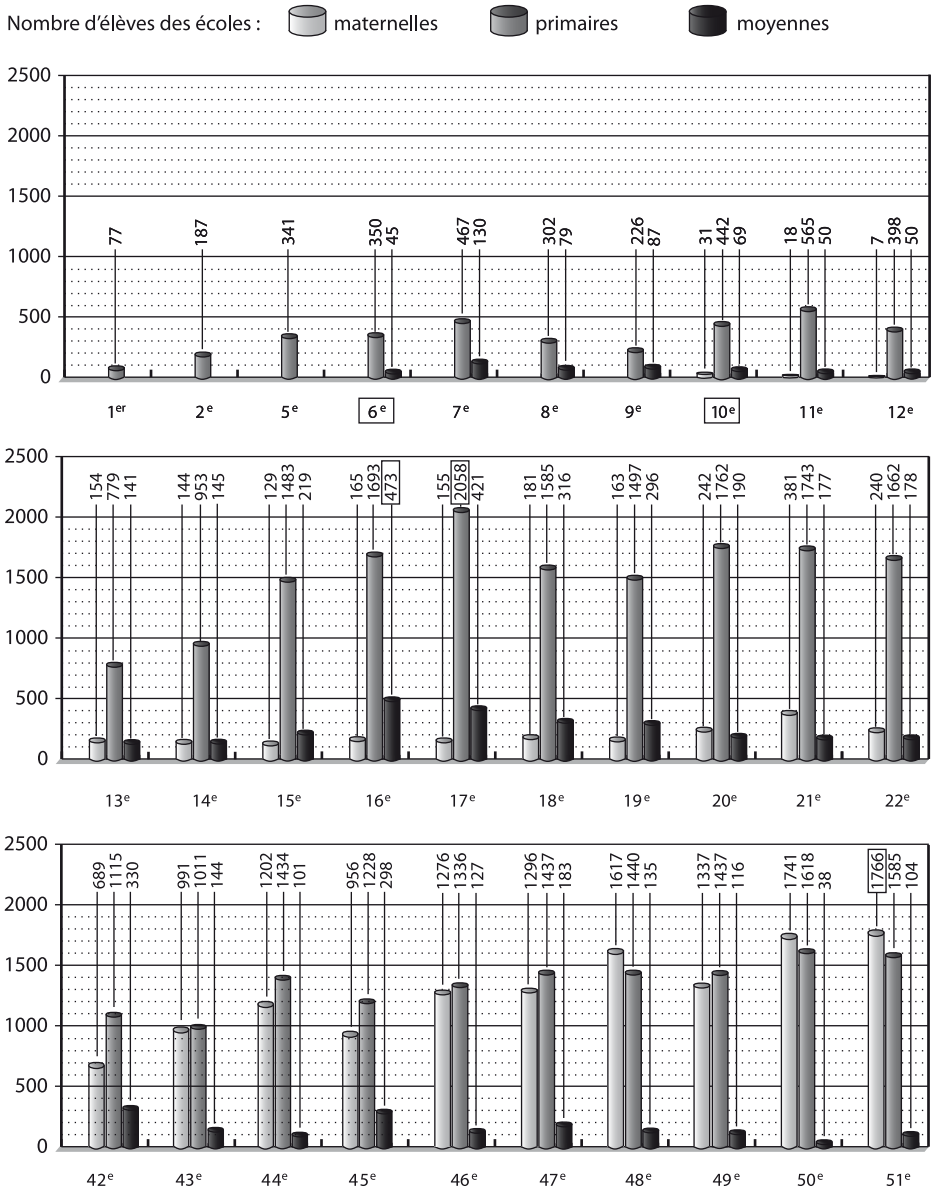

Pour avoir une complète vision de la participation scolaire il serait intéressant de comparer les totaux de la population scolaire des trois niveaux que nous avons pris en considération avec le pourcentage d'enfants présents aux concours. Le concours, qui est ouvert aussi aux degrés de l'école moyenne supérieure, en réalité n'a qu'exceptionnellement intéressé une classe du lycée et une de l'institut professionnel (ISITIP) de Verrès, l'Institut Agricole Régional y figurant, alors, comme école moyenne.

Nous avons aussi préparé un graphique se rapportant aux communes représentées aux Concours Cerlogne (Fréquence de participation aux Concours, aux pages suivantes). Dans la carte, on assiste à une présence de 100% pour Arnad (51/51 participations) suivie de Saint-Nicolas (50/51), rappelons-le, patrie de Cerlogne. Cela ne signifie pas que ces deux communes soient plus patoisantes que les autres ; c'est seulement que d'autres communes ont commencé plus tard à participer à ce concours. On peut aussi faire d'autres remarques : Bard, Pontboset, La Magdeleine, Saint-Oyen, Allein, Ollomont, Bionaz, Chamois… n'ont plus une école sur place et les enfants sont déplacés dans les communes voisines ; Saint-Nicolas accueille aussi les enfants des hauts villages d'Avise et Saint-Pierre. D'autres communes ont un nombre d'écoliers réduit et, de plus, les enseignants sont moins nombreux ; il y a donc moins de possibilités de participation. D'autre part, les écoles moyennes n'existent pas dans toutes les communes, contrairement aux cas de Morgex, Villeneuve, Gignod, Cogne, Brusson etc. Nous voyons aussi que la ville d'Aoste vante 90% de participations : il faut considérer que le chef-lieu régional a de nombreuses institutions scolaires sur son territoire et sa population scolaire ne peut pas se comparer aux petites réalités. De plus, certaines écoles de la commune d'Aoste se trouvent dans des réalités rurales de la colline qui n'ont rien des aspects urbains des écoles des quartiers de la ville.

Une dernière remarque : au 48e et au 51e Concours, les communes intéressées ont été 57/74, ce qui correspond à 77% de l'ensemble des communes. La moyenne des participations est de 50% : on relève donc un bon intérêt en général.

Je voudrais conclure en rappelant les instituteurs auxquels est confiée cette grande responsabilité de sensibilisation, diffusion, intérêt et maintien du patois ; leur fidélité est primée tous les dix ans de participation en tant qu'AMIS DE CERLOGNE, nous avons donc des amis qui ont 10, 20, 30 de Concours, voire plus !

LA FRÉQUENCE DE PARTICIPATION AUX CONCOURS

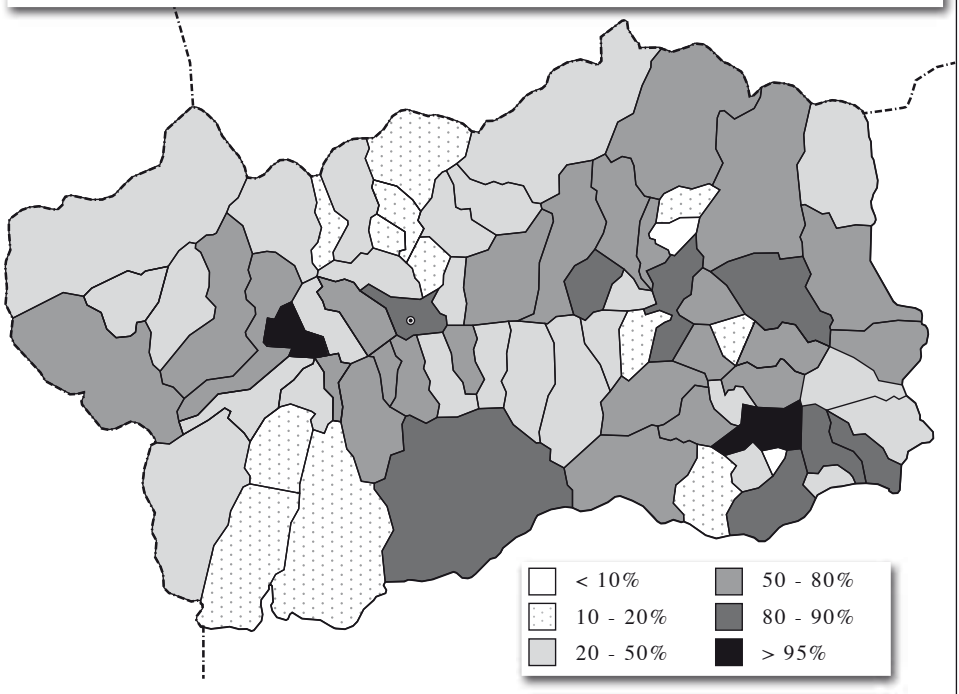

de 0 à 20%:

Bard 0%
La Magdeleine 4%
Émarèse 12%
Ollomont 12%
Pontboset 12%
Saint-Oyen 12%
Rhêmes-Notre-Dame 14%
Allein 16%
Doues 18%
Pontey 18%
Rhêmes-st-Georges 18%
Chamois 20%
Roisan 20%
Valsavarenche 20%

de 80 à 90% :

Brusson 82%
Perloz 82%
Châtillon 84%
Cogne 86%
Donnas 88%
Verrayes 90%
Aoste 90%
Lillianes 90%

> 95% :

Saint-Nicolas 98%
Arnad 100%

de 20 à 50% :

Pont-Saint-Martin 25%
Valpelline 27%
Fénis 29%
Saint-Denis 29%
Brissogne 31%
Courmayeur 33%
Saint-Rhémy-En-Bosses 33%
Verrès 35%
Étroubles 37%
Oyace 37%
Valgrisenche 37%
Saint-Pierre 39%
Bionaz 41%
Charvensod 41%
Fontainemore 41%
Morgex 41%
Chambave 43%
Issime 43%
Arvier 45%
Gignod 45%
Hône 45%
Introd 45%
Pré-Saint-Didier 45%
Saint-Christophe 45%
Saint-Marcel 45%
Gressoney-La-Trinité 47%

de 50 à 80% :

Challand-Saint-Victor 53%
Sarre 53%
Villeneuve 55%
La Salle 57%
Avise 59%
Jovençan 59%
Aymavilles 61%
Gaby 61%
Gressoney-Saint-Jean 65%
Quart 65%
Valtournenche 65%
Antey-Saint-André 67%
Nus 67%
Torgnon 69%
Ayas 71%
Champdepraz 71%
Champorcher 71%
Issogne 71%
Montjovet 71%
Pollein 71%
Challand-Saint-Anselme 73%
Gressan 73%
La Thuile 75%
Saint-Vincent76%